



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES  
RESSOURCES  
ANIMALES ET HALIEUTIQUES

BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice



PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU  
SAHEL PHASE 2- BURKINA FASO  
Tél. : (226) 25 33 07 58  
01 BP 1475 OUAGADOUGOU 01

## COMMUNIQUE

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE 60 JEUNES

Le Coordonnateur du **Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2- Burkina Faso (PRAPS 2-BF)** a le plaisir de porter à la connaissance des populations de la région du Centre-Nord que dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, il est prévu le recrutement de **60 jeunes et femmes âgés de 18 à 40 ans issus du milieu pastoral ou agropastoral pour des programmes de formation technique et professionnelle.**

L'objectif visé est de renforcer l'employabilité des jeunes et femmes et faciliter leur intégration socioprofessionnelle à travers l'entrepreneuriat et l'auto-emploi.

#### • **Métiers et/ou filières concernés**

D'une durée de deux (02) à six (06) mois, la formation concernera les métiers et/ou filières suivants :

- agrosylvopastoral (Production semencière, production animale, culture fourragère, maraîchage, aviculture, pêche, horticulture, sylviculture, etc.) ;
- agroalimentaire ;
- bâtiments, travaux publics ;
- génie électrique (électricité bâtiment) ;
- maintenance véhicules, machines agricoles ;
- culture, tourisme, hôtellerie, évènementiel ;
- filières cuirs et peaux, etc.

## ● Critères d'éligibilité à la formation professionnelle

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les critères d'éligibilité ci-après :

- être un jeune ou une femme issu d'un ménage pastoral ou agropastoral ;
- avoir un âge compris entre 18 et 40 ans ;
- être vulnérable (fille mère, personne déplacée interne, famille d'accueil de PDI, personne en situation de handicap, etc.) ;
- être déscolarisé, alphabétisé ou non scolarisé ;
- être disposé à suivre la formation dans un centre et/ou à l'atelier d'apprentissage ;
- être jugé apte pour suivre la formation ;
- disposer d'une carte professionnelle d'exploitant agricole serait un atout.

## ● Composition du dossier de soumission de candidature

Le postulant devrait fournir les documents ci-après :

- une fiche d'appel à candidatures dûment renseignée ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité (CNIB) ou d'extrait d'acte de naissance du postulant, ainsi que l'identité et le numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas de besoin.


## ● Procédures de sélection

- Pré-sélection sur dossier sur la base de l'analyse des fiches de candidatures par un Comité Régional de Sélection (CRS) ;
- entretien oral dans la mesure du possible avec les présélectionnés ;
- notification de sélection aux soumissionnaires retenus.

- **Lieu de dépôt des dossiers de candidature**

Les dossiers complets de candidature peuvent être déposés au niveau des **Chambres Régionales d'Agricultures (CRA), Directions Régionales et Provinciales de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DRARAH, DPARAH)** et auprès des **Services des Zones d'Appui Technique (ZAT)** dans les communes, du **1<sup>er</sup> au 16 août 2023**, chaque jour ouvrable de **08 heures à 15 heures**.

**Toutes les informations, ainsi que la fiche d'appel à candidature sont disponibles auprès des DRARAH, DPARAH et Services des ZAT dans les communes.**

 Le Coordonnateur de Projet  
  
**Dr Souleymane PINDE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

**Radios partenaires :**

1. Radio Manegda
2. Radio Nayiné